

Passation de commandement du CSP de Lourdes

Allocution de Mme le Maire de Lourdes, vice-présidente du SDIS 65

Madame la sous-préfète,
Monsieur le Président, cher Bernard
Mesdames, Messieurs les élus, chers collègues,
Monsieur le colonel Boulou, directeur départemental du Service
d'Incendie et de Secours des Hautes-Pyrénées,
Messieurs les chefs de centre, capitaine Pellen et capitaine Doublet
Mesdames et Messieurs les officiers et membres du corps des
sapeurs-pompiers,
Mesdames et Messieurs, chers amis,

Une passation de commandement est une étape toujours très importante dans la vie d'un centre de secours. Lourdes ne déroge pas à la règle. Bien au contraire, et chacun d'entre vous est bien placé pour le savoir, c'est une ville qui, au-delà des missions de prévention et de secours qui sont les vôtres, exige beaucoup de ses sapeurs-pompiers, plus particulièrement par sa vocation d'accueil des malades et des personnes parmi les plus fragiles. Un engagement fort qui est la marque de ce lieu singulier et qui ne peut laisser personne indifférent.

Le Centre de secours et de prévention de Lourdes est porteur d'une longue histoire, en termes d'efficacité et de compétences, mais aussi de dévouement et de courage, une longue histoire et des traditions qui vont dans ce sens. Les commandements successifs ont toujours su entretenir et transmettre cette flamme, si je puis m'exprimer ainsi, et je sais que cette nouvelle passation de commandement sera une occasion de le démontrer.

Elle est également pour mon équipe et moi-même, et au nom de l'ensemble des Lourdaises et des Lourdais que nous représentons, une nouvelle occasion de vous témoigner notre très sincère reconnaissance.

Je voudrais enfin remercier le capitaine Pellen pour son passage à Lourdes et lui souhaiter bien évidemment une pleine réussite dans l'exercice de ses nouvelles responsabilités. J'en profite pour saluer l'arrivée à la tête de ce centre de secours de son successeur, le capitaine Doublet, qui connaît bien notre territoire et ses spécificités. Un atout supplémentaire pour gérer au mieux et à hauteur d'homme cette caserne qui, ne l'oublions pas, est de par son importance le deuxième centre de secours de notre département. Et parmi les dossiers qui l'attendent, il y a notamment le projet de reconstruction du CSP à Anclades, le terrain que nous avons proposé ayant reçu l'aval du SDIS.

Je vous remercie.